

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 22 mai 2023

Délibération CA n° 202305-07

NOTE FONDS DOCUMENTAIRE ELECTRONIQUE MUTUALISE : REFACTURATION

Depuis 2013, les bibliothèques des établissements membres de Normandie Université regroupent un certain nombre d'abonnements numériques. Au bouquet initial Techniques de l'ingénieur, se sont ajoutés Europresse, Le Grand Robert, My Cow, ClinicalKey student, ClinicalKey student nursing, Electre, Kheox, Cairn Revues et Cairn Ebooks.

La ComUE Normandie Université adhère aux groupements de commande et passe commande pour les établissements, ce qui leur permet de bénéficier de tarifs dégressifs grâce aux remises COMUE négociées par le Consortium COUPERIN. Les factures payées par Normandie Université sont ensuite refacturées au centime près (sans frais) aux établissements.

L'enjeu, consigné dans l'axe 5 (action 5.2) du Schéma Directeur de la Documentation en Normandie, est de poursuivre l'élargissement et la consolidation de ce portefeuille de ressources documentaires.

Pour 2023, Normandie Université souhaite renouveler le principe de refacturation aux établissements, dans les mêmes conditions.

Le Conseil d'Administration approuve le principe de refacturation des dépenses d'abonnement au fonds documentaire électronique mutualisé aux établissements.

Résultats des votes

Nombre de votants : 31 votants

Pour : 27 voix

Abstention : 4 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 22 mai 2023,

Le Président de Normandie Université,
Ronan CONGAR





Convention financière

ENTRE

La Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université, représentée par son Président, Monsieur Ronan CONGAR et ci-après désignée « Normandie Université » ;

ET

L'Université de Caen Normandie, représentée par son Président, Monsieur Lamri ADOUI et ci-après désigné « Université de Caen » ;

ET

L'Université du Havre Normandie, représentée par son Président, Monsieur Pedro LAGES DOS SANTOS, et ci-après désignée « Université du Havre » ;

ET

L'Université de Rouen, représentée par son Président, Monsieur Laurent YON, et ci-après désignée « Université de Rouen ».

Préambule

La Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université regroupant les universités de Caen Normandie, du Havre, de Rouen Normandie, l'ENSA Normandie, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen organise la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche en matière d'offre de formation et de stratégie de recherche et de transfert sous la forme du regroupement territorial normand.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de Normandie Université sont liés par la volonté commune de proposer une offre de formation et de recherche au meilleur niveau et de veiller au développement de l'innovation sous toutes ses formes.

Vu la délibération du conseil d'administration du 22 mai 2023 portant sur la refacturation aux établissements des dépenses d'abonnement au fonds documentaire électronique mutualisé.

Il est convenu ce qui suit :

Article I : Objet de la convention

Un fonds documentaire mutualisé est géré par la COMUE Normandie Université pour ses établissements membres. La présente convention a pour objet de définir les modalités de refacturation de l'abonnement à la base « Cairn Ebooks » par la COMUE Normandie Université aux Universités de Caen, Rouen et Le Havre.

Article II : Conditions financières

La refacturation aux établissements pour l'abonnement à la base "Cairn ebooks" est fixée comme suit :

Prix 2023 : **74 730,34 €** net de taxes

	Effectifs*	Montants Bouquet Ouvrages - Général**	Montants Bouquet Poches - Général***	Total
Université de Caen Normandie (convention de partenariat avec l'IRFSS d'Alençon)	19886 (C2)	21 870,78 €	9 667,07 €	31 537,85 €
Université de Rouen Normandie	21103 (C2)	19 331,00 €	8 482,20 €	27 813,20 €
Université Le Havre Normandie	4177 (A3)	11 178,46 €	4 200,83 €	15 379,29 €
Total	40989	52 380,24 €	22 350,10 €	74 730,34 €

Mode de calcul : Prix de l'abonnement fixé par établissement en fonction de leurs effectifs (étudiants, y compris CPGE, et enseignants-chercheurs) et des remises appliquées.

* Données SISE 2021/2022 pour les universités de Caen, de Rouen et du Havre et données 2022/2023 pour l'IRFSS d'Alençon

** L'université de Rouen bénéficie d'une remise ancienneté (15%) et l'Université de Caen d'une remise acquisition (0,6%)

*** Les universités de Rouen et du Havre bénéficient d'une remise ancienneté (15%)
Une remise spécifique de 10% est également appliquée à la ComUE

Article III : Modalités de versement

Les versements sont effectués au plus tard en juin de chaque année par les établissements sur présentation par Normandie Université d'une facture, sur le compte ouvert au nom de l'Agent comptable de Normandie Université à la DRFIP

Code banque : 100071

Code guichet : 14000

N° de compte : 00001000750 – Clé 60

IBAN : FR76 1007 1140 0000 00010 0075 060

BIC : TRPUFRP1

Article IV : Duré de la convention

La présente convention est conclue pour un 1 an à compter du 01/01/2023.

Article V : Révision de la convention

La présente convention peut être révisée à tout moment, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Toute modification fera l'objet d'un avenant qui devra être approuvé en termes identiques par l'ensemble des parties prenantes.

Fait à Caen, le 09 mai 2023

Fait à Caen, le
Le Président de
NORMANDIE UNIVERSITE

Ronan CONGAR

Fait à Caen, le
Le Président de
l'UNIVERSITE DE CAEN

Lamri ADOUI

Fait au Havre, le
Le Président de
l'UNIVERSITÉ DU HAVRE
NORMANDIE

Pedro LAGES DOS SANTOS

Fait à Rouen, le
Le Président de
l'UNIVERSITE DE ROUEN

Laurent YON



Convention financière

ENTRE

La Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université, représentée par son Président, Monsieur Ronan CONGAR et ci-après désignée « Normandie Université » ;

ET

L'Université de Caen Normandie, représentée par son Président, Monsieur Lamri ADOUI et ci-après désignée « Université de Caen Normandie » ;

ET

L'Université de Rouen, représentée par son Président, Monsieur Laurent YON, et ci-après désignée « Université de Rouen ».

Préambule

La Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université regroupant les universités de Caen Normandie, du Havre, de Rouen Normandie, l'ENSA Normandie, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen organise la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche en matière d'offre de formation et de stratégie de recherche et de transfert sous la forme du regroupement territorial normand.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de Normandie Université sont liés par la volonté commune de proposer une offre de formation et de recherche au meilleur niveau et de veiller au développement de l'innovation sous toutes ses formes.

Vu la délibération du conseil d'administration du 22 mai 2023 portant sur la refacturation aux établissements des dépenses d'abonnement au fonds documentaire électronique mutualisé.

Il est convenu ce qui suit :

Article I : Objet de la convention

Un fonds documentaire mutualisé est géré par la COMUE Normandie Université pour ses établissements membres. La présente convention a pour objet de définir les modalités de refacturation de l'abonnement aux ressources « CLINICALKEY STUDENT » et « CLINICAL

KEYSTUDENT NURSING » par la COMUE Normandie Université à l'Université de Caen et à l'Université de Rouen pour la période 2023-2024.

Article II : Conditions financières

La refacturation aux établissements pour l'abonnement aux ressources « CLINICALKEY STUDENT » et « CLINICAL KEYSTUDENT NURSING » est fixée comme suit :

Prix 2023 : **120 134,96 €** net de taxes

	Effectifs	ClinicalKey Student	Effectifs	ClinicalKey Student Nursing	Total
Université de Caen Normandie	200	33 149,70 €	2 221	22 539,18 €	55 688,88 €
Université de Rouen Normandie	232	37 880,29 €	2 526	26 565,79 €	64 446,08 €
Total	432	71 029,99 €	4 747	49 104,97 €	120 134,96 €

Prix 2024 : **121 336,61 €** net de taxes

	Effectifs	ClinicalKey Student	Effectifs	ClinicalKey Student Nursing	Total
Université de Caen Normandie	200	33 481,06 €	2 221	22 764,84 €	56 245,90 €
Université de Rouen Normandie	232	38 258,94 €	2 526	26 831,77 €	65 090,71 €
Total	432	71 740,00 €	4 747	49 596,61 €	121 336,61 €

Mode de calcul :

- ClinicalKey Student : prix de l'abonnement réparti selon le numerus clausus 2018 (places en médecine) de chaque établissement (tarification par tranches)
- ClinicalKey Student Nursing : prix de l'abonnement réparti selon les effectifs d'étudiants infirmiers 2022/2023 de chaque établissement (tarification par tranches)

La mutualisation permet une remise de 12% sur le prix de l'abonnement.

Article III : Modalités de versement

Les versements sont effectués au plus tard en mars de chaque année par les établissements sur présentation par Normandie Université d'une facture, sur le compte ouvert au nom de l'Agent comptable de Normandie Université à la DRFIP.

Code banque : 100071

Code guichet : 14000

N° de compte : 00001000750 – Clé 60

IBAN : FR76 1007 1140 0000 00010 0075 060

BIC : TRPUFRP1

Article IV : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour un 1 an à compter du 01/01/2023.

Article V : Révision de la convention

La présente convention peut être révisée à tout moment, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Toute modification fera l'objet d'un avenant qui devra être approuvé en termes identiques par l'ensemble des parties prenantes.

Fait à Caen, le 09 mai 2023

Fait à Caen, le
Le Président de
NORMANDIE UNIVERSITE

Ronan CONGAR

Fait à Caen, le
Le Président de
L'UNIVERSITE DE CAEN

Lamri ADOUI

Fait à Rouen, le
Le Président de
L'UNIVERSITE DE ROUEN

Laurent YON

ANNEXE 1 – Grilles tarifaires Couperin 2022-2024

Grille Tarifaire ClinicalKey Student 2022/2023/2024

Places en médecine NC 2018	Prix 2022 (HT) (+1%)	Prix 2023 (HT) (+1%)	Prix 2024 (HT) (1%)
0-100	15 000 €	15 150 €	15 302 €
101-150	30 300 €	30 603 €	30 909 €
151-200	35 350 €	35 704 €	36 061 €
201-250	40 400 €	40 804 €	41 212 €
251-300	45 450 €	45 905 €	46 364 €
301-400	50 500 €	51 005 €	51 515 €
401-500	55 550 €	56 106 €	56 667 €
501-600	60 600 €	61 206 €	61 818 €

Tarifs Couperin - ClinicalKey Student Nursing - 2022/2023/2024

Effectif Global (sur 3 ans) Etudiants Infirmiers	Tranches	1%		1%		1%	
		2022		2023		2024	
		Prix € HT	Prix € HT (couplage CKS)	Prix € HT	Prix € HT (couplage CKS)	Prix € HT	Prix € HT (couplage CKS)
-300	0	12 120 €	10 302 €	12 241 €	10 405 €	12 364 €	10 509 €
301-600	1	15 150 €	12 878 €	15 302 €	13 006 €	15 455 €	13 136 €
601-1200	2	20 200 €	17 170 €	20 402 €	17 342 €	20 606 €	17 515 €
1201-1800	3	23 230 €	19 746 €	23 462 €	19 943 €	23 697 €	20 142 €
1801-2400	4	28 280 €	24 038 €	28 563 €	24 278 €	28 848 €	24 521 €
2401-3000	5	33 330 €	28 331 €	33 663 €	28 614 €	34 000 €	28 900 €
3001-3600	6	38 380 €	32 623 €	38 764 €	32 949 €	39 151 €	33 279 €
3601-4200	7	43 430 €	36 916 €	43 864 €	37 285 €	44 303 €	37 658 €
4201+	8	48 480 €	41 208 €	48 965 €	41 620 €	49 454 €	42 036 €



Convention financière

ENTRE

La Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université, représentée par son Président, Monsieur Ronan CONGAR et ci-après désignée « Normandie Université » ;

ET

L'Université du Havre Normandie, représentée par son Président, Monsieur Pedro LAGES DOS SANTOS, et ci-après désignée « Université du Havre » ;

ET

L'Université de Rouen, représentée par son Président, Monsieur Laurent YON, et ci-après désignée « Université de Rouen » ;

ET

L'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen Normandie, représentée par son Directeur, Monsieur Mourad BOUKHALFA et ci-après désignée « INSA de Rouen Normandie » ;

Préambule

La Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université regroupant les universités de Caen Normandie, du Havre, de Rouen Normandie, l'ENSA Normandie, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen organise la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche en matière d'offre de formation et de stratégie de recherche et de transfert sous la forme du regroupement territorial normand.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de Normandie Université sont liés par la volonté commune de proposer une offre de formation et de recherche au meilleur niveau et de veiller au développement de l'innovation sous toutes ses formes.

Vu la délibération du conseil d'administration du 22 mai 2023 portant sur la refacturation aux établissements des dépenses d'abonnement au fonds documentaire électronique mutualisé.

Il est convenu ce qui suit :

Article I : Objet de la convention

Un fonds documentaire mutualisé est géré par la COMUE Normandie Université pour ses établissements membres. La présente convention a pour objet de définir les modalités de refacturation de l'abonnement à la base « ELECTRE » par la COMUE Normandie Université à l'Université de Rouen, à l'Université du Havre et à l'INSA de Rouen Normandie.

Article II : Conditions financières

La refacturation aux établissements pour l'abonnement à la base "Electre" est fixée comme suit :

Prix 2023 : **16 680 €** net de taxes

	Nombre d'accès	Coûts net de taxes en €/établissements
Université de Rouen Normandie	8	8 896 €
Université du Havre Normandie	5	5 560 €
INSA de Rouen Normandie	2	2 224 €
Total	15	16 680 €

Mode de calcul : prix de l'abonnement pour 15 accès simultanés, réparti en fonction du nombre d'accès demandés par chacun des établissements.

Article III : Modalités de versement

Les versements sont effectués au plus tard en mars de chaque année par les établissements sur présentation par Normandie Université d'une facture, sur le compte ouvert au nom de l'Agent comptable de Normandie Université à la DRFIP

Code banque : 100071

Code guichet : 14000

N° de compte : 00001000750 – Clé 60

IBAN : FR76 1007 1140 0000 00010 0075 060

BIC : TRPUFRP1

Article IV : Duré de la convention

La présente convention est conclue pour un 1 an à compter du 01/01/2023.

Article V : Révision de la convention

La présente convention peut être révisée à tout moment, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Toute modification fera l'objet d'un avenant qui devra être approuvé en termes identiques par l'ensemble des parties prenantes.

Fait à Caen, le 09 mai 2023

Fait à Caen, le
Le Président de
NORMANDIE UNIVERSITE

Ronan CONGAR

Fait à Rouen, le
Le Directeur de
l'INSA

Mourad BOUKHALFA

Fait au Havre, le
Le Président de
l'UNIVERSITÉ DU HAVRE
NORMANDIE

Pedro LAGES DOS SANTOS

Fait à Rouen, le
Le Président de
l'UNIVERSITE DE ROUEN

Laurent YON



Convention financière

ENTRE

La Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université, représentée par son Président, Monsieur Ronan CONGAR et ci-après désignée « Normandie Université » ;

ET

L'Université de Caen Normandie, représentée par son Président, Monsieur Lamri ADOUI et ci-après désigné « Université de Caen » ;

ET

L'Université du Havre Normandie, représentée par son Président, Monsieur Pedro LAGES DOS SANTOS, et ci-après désignée « Université du Havre » ;

ET

L'Université de Rouen, représentée par son Président, Monsieur Laurent YON, et ci-après désignée « Université de Rouen » ;

ET

L'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen Normandie, représentée par son Directeur, Monsieur Mourad BOUKHALFA et ci-après désignée « INSA de Rouen Normandie » ;

ET

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, représentée par son Directeur, Monsieur Raphaël LABRUNYE et ci-après désignée « ENSA de Normandie » ;

ET

L'ENSICAEN, représentée par son Directeur, Monsieur Jean-François HAMET et ci-après désignée « ENSICAEN ».

Préambule

La Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université regroupant les universités de Caen Normandie, du Havre, de Rouen Normandie, l'ENSA Normandie, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen organise la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche en matière d'offre de formation et de stratégie de recherche et de transfert sous la forme du regroupement territorial normand.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de Normandie Université sont liés par la volonté commune de proposer une offre de formation et de recherche au meilleur niveau et de veiller au développement de l'innovation sous toutes ses formes.

Vu la délibération du conseil d'administration du 22 mai 2023 portant sur la refacturation aux établissements des dépenses d'abonnement au fonds documentaire électronique mutualisé.

Il est convenu ce qui suit :

Article I : Objet de la convention

Un fonds documentaire mutualisé est géré par la COMUE Normandie Université pour ses établissements membres. La présente convention a pour objet de définir les modalités de refacturation de l'abonnement à la base « Europresse » par la COMUE Normandie Université aux établissements membres.

Article II : Conditions financières

La refacturation aux établissements pour l'abonnement à la ressource « Europresse » est fixée comme suit :

Prix 2023 : **28 524,24 €** net de taxes

	Effectifs étudiants 2021-22	Coûts net de taxes
Université de Caen	32 088	11 817,59 €
Université de Rouen	34 398	12 670,47 €
Université du Havre	7 355	2 709,80 €
ENSA Rouen	713	262,42 €
INSA Normandie	2 044	753,04 €
ENSICAEN	845	310,91 €
Total	77 443	28 524,24 €

Mode de calcul : Prix de l'abonnement pour 41 accès simultanés, réparti au prorata des effectifs étudiants de chaque établissement (données 2021-2022).

La mutualisation de la ressource permet une remise de 30% sur le prix de chaque accès.

Article IV : Modalités de versement

Les versements sont effectués au plus tard en mars de chaque année par les établissements sur présentation par Normandie Université d'une facture, sur le compte ouvert au nom de l'Agent comptable de Normandie Université à la DRFIP.

Code banque : 100071

Code guichet : 14000

N° de compte : 00001000750 – Clé 60

IBAN : FR76 1007 1140 0000 00010 0075 060
BIC : TRPUFRP1

Article V : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour un 1 an à compter du 01/01/2023.

Article VI : Révision de la convention

La présente convention peut être révisée à tout moment, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Toute modification fera l'objet d'un avenant qui devra être approuvé en termes identiques par l'ensemble des parties prenantes.

Fait à Caen, le 09 mai 2023

Fait à Caen, le
Le Président de
NORMANDIE UNIVERSITE

Ronan CONGAR

Fait à Caen, le
Le Président de
l'UNIVERSITE DE CAEN

Lamri ADOUI

Fait au Havre, le
Le Président de
l'UNIVERSITÉ DU HAVRE
NORMANDIE

Pedro LAGES DOS SANTOS

Fait à Rouen, le
Le Président de
l'UNIVERSITE DE ROUEN
NORMANDIE

Laurent YON

Fait à Caen, le
Le directeur de
l'ENSICAEN

Jean-François HAMET

Fait à Rouen, le
Le directeur de
l'INSA ROUEN NORMANDIE

Mourad BOUKHALFA

Fait à Rouen, le
Le Directeur de
L'ENSA NORMANDIE

Raphaël LABRUNYE



Convention financière

ENTRE

La communauté d'Universités et d'Etablissements Normandie Université, représentée par son président, Monsieur Ronan CONGAR et ci-après désignée « Normandie Université » ;

ET

L'université Le Havre Normandie, représentée par son Président, Monsieur Pedro LAGES DOS SANTOS et ci-après désignée « Université Le Havre Normandie » ;

ET

L'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen Normandie, représentée par son Directeur, Monsieur Mourad BOUKHALFA et ci-après désignée « INSA de Rouen Normandie ».

Préambule

La Communauté d'Universités et d'Etablissements Normandie Université regroupant les universités de Caen Normandie, du Havre, de Rouen Normandie, l'ENSA Normandie, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen organise la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche en matière d'offre de formation et de stratégie de recherche et de transfert sous la forme du regroupement territorial normand.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de Normandie Université sont liés par la volonté commune de proposer une offre de formation et de recherche au meilleur niveau et de veiller au développement de l'innovation sous toutes ses formes.

Vu la délibération du conseil d'administration du 22 mai 2023 portant sur la refacturation aux établissements des dépenses d'abonnement au fonds documentaire électronique mutualisé.

Il est convenu ce qui suit :

Article I : Objet de la convention

Un fonds documentaire mutualisé est géré par la COMUE Normandie Université pour ses établissements membres. La présente convention a pour objet de définir les modalités de refacturation de l'abonnement à la ressource « KHEOX » par la COMUE Normandie Université à L'Université du Havre et à l'INSA de Rouen Normandie.

Article II : Conditions financières

La refacturation aux établissements pour l'abonnement à la ressource « KHEOX » est fixée comme suit :

Prix 2023 net de taxes : **1 561,61 euros**

Etablissements	Coût € net de taxes
Université Le Havre Normandie	882,65 €
INSA de Rouen Normandie	678,96 €
Total	1 561,61 €

Mode de calcul : le prix de l'abonnement est réparti au prorata du nombre d'utilisateurs déclarés par établissement (étudiants inscrits en filière Génie civil) : 284 pour l'INSA, 364 pour l'Université du Havre.

La mutualisation permet une remise de 5%.

Article III : Modalités de versement

Les versements sont effectués au plus tard en mars de chaque année par les établissements sur présentation par Normandie Université d'une facture, sur le compte ouvert au nom de l'Agent comptable de Normandie Université à la DRFIP

Code banque : 100071

Code guichet : 14000

N° de compte : 00001000750 – Clé 60

IBAN : FR76 1007 1140 0000 00010 0075 060

BIC : TRPUFRP1

Article IV : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour un 1 an à compter du 01/01/2023.

Article V : Révision de la convention

La présente convention peut être révisée à tout moment, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Toute modification fera l'objet d'un avenant qui devra être approuvé en termes identiques par l'ensemble des parties prenantes.

Fait à Caen, le 09 mai 2023

Fait à Caen, le
Le Président de
NORMANDIE UNIVERSITE

Ronan CONGAR

Fait au Havre, le
Le Président de l'Université
du HAVRE NORMANDIE

Pedro LAGES DOS SANTOS

Fait à Rouen, le
Le Directeur de
L'INSA de Rouen

Mourad BOUKHALFA



Convention financière

ENTRE

La communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université, représentée par son président, Monsieur Ronan CONGAR et ci-après désignée « Normandie Université » ;

ET

L'Université de Rouen, représentée par son Président, Monsieur Laurent YON, et ci-après désignée « Université de Rouen » ;

ET

L'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen Normandie, représentée par son Directeur, Monsieur Mourad BOUKHALFA et ci-après désignée « INSA de Rouen Normandie » ;

ET

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, représentée par son Directeur, Monsieur Raphaël LABRUNYE et ci-après désignée « ENSA de Normandie ».

Préambule

La Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université regroupant les universités de Caen Normandie, du Havre, de Rouen Normandie, l'ENSA Normandie, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen organise la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche en matière d'offre de formation et de stratégie de recherche et de transfert sous la forme du regroupement territorial normand.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de Normandie Université sont liés par la volonté commune de proposer une offre de formation et de recherche au meilleur niveau et de veiller au développement de l'innovation sous toutes ses formes.

Vu la délibération du conseil d'administration du 22 mai 2023 portant sur la refacturation aux établissements des dépenses d'abonnement au fonds documentaire électronique mutualisé.

Il est convenu ce qui suit :

Article I : Objet de la convention

Un fonds documentaire mutualisé est géré par la COMUE Normandie Université pour ses établissements membres. La présente convention a pour objet de définir les modalités de

refacturation de l'abonnement à la base « MY COW » par la COMUE Normandie Université à l'Université de Rouen, à l'ENSA et à l'INSA.

Article II : Conditions financières

La refacturation aux établissements pour l'abonnement à la ressource « MY COW » est fixée comme suit :

Prix 2023 : **2 520 €** net de taxes

	Effectifs étudiants 2021-22	% établissement (selon effectifs étudiants)	Coûts net de taxes
Université de Rouen Normandie	34 398	92,58%	2 333,02 €
INSA Normandie	2044	5,50%	138,60 €
ENSA Normandie	713	1,92%	48,38 €
TOTAL	37 155	100%	2 520,00 €

Mode de calcul : Prix de l'abonnement, réparti au prorata des effectifs étudiants 2021-2022 de chaque établissement.

La mutualisation permet un accès illimité à la plateforme MyCow pour 36000 abonnés.

Article III : Modalités de versement

Les versements sont effectués au plus tard en mars de chaque année par les établissements sur présentation par Normandie Université d'une facture, sur le compte ouvert au nom de l'Agent comptable de Normandie Université à la DRFIP

Code banque : 100071

Code guichet : 14000

N° de compte : 00001000750 – Clé 60

IBAN : FR76 1007 1140 0000 00010 0075 060

BIC : TRPUFRP1

Article IV : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour un 1 an à compter du 01/01/2023.

Article V : Révision de la convention

La présente convention peut être révisée à tout moment, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Toute modification fera l'objet d'un avenant qui devra être approuvé en termes identiques par l'ensemble des parties prenantes.

Fait à Caen, le 09 mai 2023

Fait à Caen, le
Le Président de
NORMANDIE UNIVERSITE

Ronan CONGAR

Fait à Rouen, le
Le Directeur de
L'ENSA NORMANDIE

Raphaël LABRUNYE

Fait à Rouen, le
Le Directeur de
l'INSA ROUEN NORMANDIE

Mourad BOUKHALFA

Fait à Rouen, le
Le Président de
l'UNIVERSITE DE ROUEN

Laurent YON